

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: - (2019)
Heft: 9

Artikel: Notre mémoire collective
Autor: Dürrenmatt, Sophie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-853452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plonger dans les traditions populaires de notre région, c'est aussi comprendre ce qui fait notre identité et notre histoire commune. Car tradition ne rime pas avec conservatisme, mais bel et bien avec évolution. Explications.

Laurence Marti, sociologue et historienne indépendante, présidente de la fondation Mémoires d'Ici à Saint-Imier.



DR

Notre mémoire collective

« Une tradition, ce n'est jamais qu'un progrès qui a réussi. »

Maurice Druon

Par Sophie Dürrenmatt

En décidant, il y a quelques semaines, d'aborder le sujet des traditions populaires jurassiennes, rien ne me préparait à cette aventure rétrospective. Et pour une aventure, c'est une aventure ! Car il faut le dire : notre région foisonne de traditions, dans la majorité des cas oubliées mais, pour quelques-unes d'entre elles, encore présentes et fêtées. D'ailleurs, il est impossible de toutes les relater, le travail est colossal et un magazine entier n'y suffirait pas.

Qu'est-ce qu'une tradition ?

Commençons déjà par le début, à savoir ce qu'est une tradition. La question fait sourire mon interlocutrice, Laurence Marti, sociologue et historienne indépendante, présidente de la fondation Mémoires d'Ici, à Saint-Imier. « Je dirais que c'est quelque chose dont on hérite, que l'on reçoit, tant au niveau familial que social. Les traditions – qui englobent les coutumes et les croyances – incarnent des biens immatériels qui font partie intégrante de notre identité et que l'on partage et perpétue, ou pas, d'ailleurs. » Or, l'amalgame entre tradi-

tion et conservatisme est récurrent. Une erreur que la spécialiste tient à corriger : « Les traditions ne sont pas figées en traversant les siècles. C'est d'ailleurs le secret de leur pérennisation : leur évolution. Elles doivent se réinventer, se réinterpréter, être dynamisées au risque, sinon, de sombrer dans l'oubli. »

Dans nos contrées rurales, les traditions ont longtemps été principalement transmises oralement. Les événements de la vie quotidienne paysanne n'étaient pas formalisés par écrit, contrairement aux villes accueillant des érudits issus de milieux favorisés, et maîtrisant donc l'écriture. « Il n'existe pas d'écrits détaillés sur ces pratiques dans le Jura historique avant la fin du XIX^e siècle et le début XX^e siècle, confie Laurence Marti. Pour les périodes précédentes, il faut se contenter de rares mentions, souvent trouvées par hasard dans les archives. »

Les compagnies de garçons

Au XIX^e siècle, dans nos villages, les compagnies de garçons (aussi appelées sociétés ou confréries) assuraient

le maintien de nombreuses traditions. Ces sociétés existaient probablement déjà au Moyen Âge dans de nombreux cantons. Il en va certainement de même dans le Jura et le Jura bernois.

Elles assumaient la responsabilité de toutes les activités festives de l'année (Carnaval, Brandons, Pâques, St-Jean, Bénisson, les rois, Nouvel An, etc.) et de ce qui avait trait aux divertissements (danse, jeux, tirs...), tout en respectant une discipline très précise.

À Bévillard, les procès-verbaux de la société de garçons créée en 1839 donnent un aperçu de leurs us et coutumes, notamment de la manière dont ils fêtaient les Brandons*.

À Bassecourt, c'est un règlement daté de 1806 qui détaille avec précision le déroulement des chants à l'occasion du Nouvel An et du Jour des rois**. « Les garçons sont restés actifs jusqu'au début du XX^e siècle, détaille Laurence Marti. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'évolution de la société a effacé certains rites qui n'auraient plus de sens aujourd'hui. » À l'exemple de ces jeunes garçons allant claquer les fouets à la nuit

Une foire pour tous les publics

Avec ses quelque 50 000 visiteurs, la foire de Chindon – qui se tient à Reconvilier – draine les foules d'année en année. Son concept plaît : les traditions ont le vent en poupe auprès d'un public qui se veut à la fois familial et professionnel. Celle qui ne fut qu'un simple marché aux bestiaux à ses débuts se tient chaque premier dimanche et lundi de septembre. Depuis 2017, la foire de Chindon fait officiellement partie des traditions vivantes suisses.

Sa date de création n'est pas connue précisément. Des documents font état de l'organisation d'une foire le 2 septembre 1626. Longtemps, la foire de Chindon s'est imposée comme une manifestation ayant pour but l'échange et la vente de bétail (besoins agricoles, militaires...). Elle se déroulait dans le petit village de Chindon, d'où elle tient son nom.

À vivre les 1^{er} et 2 septembre 2019 - www.foiredeshindon.ch





tombée pour effrayer les loups et les éloigner des poulains dans les Franches-Montagnes et le Clos du Doubs.

Et que dire des fêtes de mai, encore courantes en Ajoie au début du XX^e siècle, où les jeunes filles chantaient le retour du printemps à travers le village en portant rubans et fleurs? «Il existait toute une série de traditions liées aux cycles des saisons que nous ne pratiquons plus dans nos sociétés modernes. C'était des rituels collectifs qui permettaient aussi aux gens de se rencontrer.»

En Ajoie se tenait également une fête des Brandons très populaire, de même que des traditions se rattachant aux

armoiries et aux sobriquets des villes et des villages.***

Les échanges pécuniaires relatés dans les livres de comptes de certaines communes sont aussi d'excellentes sources d'informations sur les us et coutumes. On apprend par exemple que, du côté de Saint-Imier, le jour des Brodes ou Brandons, la communauté locale donnait quelque argent aux «jeunes garçons qui s'étoient promené avec la bandière et les armes» (comptes de 1692). Le caissier communal offrait aussi une petite étrenne «à celui qui avoit battu le tambourg le premier dimanche du mois de may» (comptes de Saint-Imier 1676).****

*Dessin de Joseph Beuret-Frantz (1878 - 1958),
L'airête, la quête des garçons auprès du marié
pour la redevance due auprès de la société.*

© Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont

Le jour même du mariage, les garçons du village déclenchaient la canonnade ou les tirs au fusil en l'honneur des mariés et les soumettaient à toute une série d'épreuves, durant lesquelles ils réaffirmaient leur pouvoir de contrôle sur les relations sexuelles. Le soir, par exemple, ils s'occupaient d'apporter aux époux déjà couchés la «sopatte» ou la «chaudée», un potage peu ragoûtant servi dans un pot de chambre et que les mariés étaient tenus de déguster. Ce potage avait pour vertu d'éviter que «l'aiguillette de l'époux ne se noue», c'est-à-dire d'éviter qu'un être maléfisant ne rende le nouveau marié impuissant...*



Dessin de Joseph Beuret-Frantz (1878 – 1958), © Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont

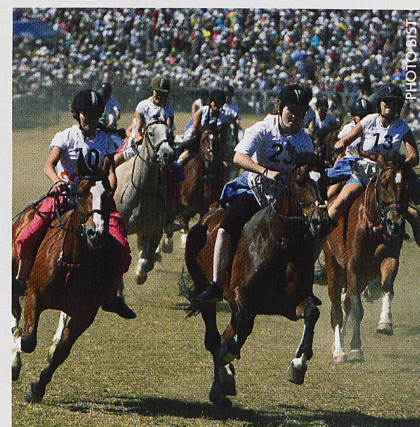
Dans les Franches-Montagnes et dans le Clos du Doubs notamment, les jeunes garçons claquaient le fouet à la nuit.

Hymne au cheval

La 1^{re} édition du Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier remonte à la fin du XIX^e siècle. La Société d'agriculture des Franches-Montagnes en a été l'instigatrice et l'organisatrice. Le premier Marché-Concours (28-29-30 août 1897) ressemblait davantage à une exposition agricole qu'à la fête que l'on connaît aujourd'hui. Sous la présidence du préfet, il était avant tout destiné à mettre en valeur l'élevage du pays, les chevaux se mêlant aux bovins et au menu bétail. Au XXI^e siècle, la manifestation, très prisée, a beaucoup évolué et le cheval y tient une place prépondérante.

Saignelégier et ses 2600 habitants accueillent entre 40 000 et 50 000 visiteurs à cette occasion. Le Marché-Concours se tient toujours le deuxième week-end d'août.

À vivre les 9, 10 et 11 août 2019 - www.marcheconcours.ch

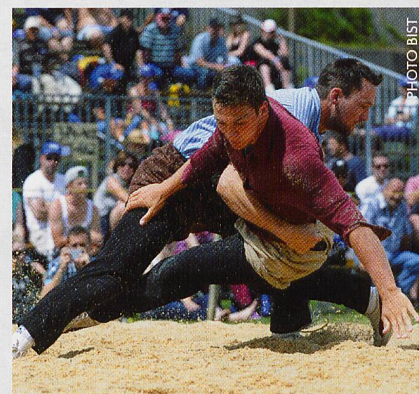


Un sport traditionnel

S'il est un sport qui a traversé les siècles, c'est bien la lutte. Ses racines ne peuvent être clairement déterminées, sinon que la cathédrale de Lausanne abrite une fresque du XIII^e siècle sur laquelle figurent déjà des prises typiques.

En Suisse centrale et dans le Mittelland, la lutte à la culotte faisait partie intégrante de la culture festive. À Péry-La Heutte s'est tenue il y a quelques semaines la 92^e fête de lutte du Jura bernois (17, 18 et 19 mai). Avec 152 jeunes lutteurs venus de tout le canton de Berne et un public de 2400 personnes, preuve en est que la discipline ancestrale séduit toujours son public.

www.fetedelutteditjurabernois.ch



Cortège des promotions au début du XX^e siècle à Renan (BE). Une fête toujours présente dans le vallon de Saint-Imier, que l'on retrouve dans de très nombreux cantons. © Mémoires d'Ici, Fonds Hélène Hämmeli



Le cas spécifique de Carnaval

S'il est une fête aujourd'hui encore célébrée, c'est bien celle du carnaval sur laquelle Laurence Marti a beaucoup travaillé. «Carnaval est l'exemple parfait d'une transformation au fil des années. Au XIX^e siècle, il était encore lié à Carême et aux cycles des saisons. Y a-t-il encore aujourd'hui cette notion de faire bombance avant le jeûne? Désormais, c'est une notion identitaire qui s'est greffée à l'aspect festif. Celle d'appartenance à une région ou un village spécifiques. Rappelons aussi que les cortèges ne sont apparus qu'à la fin du XIX^e siècle sous l'influence des grandes villes (Paris ou Nice). Et, personnellement, je n'ai trouvé aucune description de la fête de Carnaval avant le XIX^e siècle. Il en existe quelques mentions dès le XVI^e siècle, mais nous ne savons pas quel était son contenu.»

Regard sur notre évolution

Hormis leur richesse et la somme d'informations qu'elles nous transmettent à une époque donnée, il existe aujourd'hui encore des traditions. «Il n'y en a pas moins qu'auparavant, souligne l'historienne. Ces moments d'échanges et de rencontres se sont mêmes multipliés. Ils sont différents et s'inscrivent dans une évolution de la culture populaire. Le XX^e siècle a notamment instauré des traditions ancrées dans la vie économique, politique ou dans les modes des divertissements (chant, sport...) qui lui étaient propres.»

Le plus grand exemple à l'échelle nationale est celui du 1^{er} août, fêté officiellement pour des raisons politiques depuis... 1891.

Des foires prisées

Dans notre région, le célèbre Marché-Concours de Saignelégier a avant tout une vocation économique pour l'univers chevalin. Quant au Jura ber-

nois, c'est la foire de Chaindon de Reconvilier, destinée au monde économique de l'agriculture, qui en est le parfait exemple. «La foire de Chaindon a été reconnue comme tradition vivante de Suisse par l'Office fédéral de la culture. Autrefois simple marché aux bestiaux, elle est devenue un élément du patrimoine dans lequel une région se reconnaît. La culture populaire et ses traditions évoluent avec la société.

Les auteurs du XIX^e siècle nous ont souvent donné une image idyllique, voire naïve, qui ne correspondait pas toujours à la réalité. La foire de Chaindon, tout comme le Marché-Concours, mais aussi la Fête des vendanges et les festivals de chant et de gymnastique ont incorporé une dimension traditionnelle et sont des lieux d'échanges, de rencontres, de partage.» Des notions devenues essentielles dans un XXI^e siècle où la mondialisation avance à grands pas.

«C'est dans les années 1980/1990 que le regain d'intérêt pour certaines traditions a été constaté. La notion identitaire et de sauvegarde de ce qui nous a été transmis par les générations précédentes s'est affirmée dans un monde où beaucoup de choses se réalisent désormais à l'échelle internationale.»

Les traditions jurassiennes ont-elles donc de beaux jours devant elles? «Oui, à leur façon et en fonction de l'époque à laquelle on les vit.»

Une manière contemporaine de contribuer à l'écriture de ce grand livre des traditions qui fait aussi la richesse et l'histoire de notre petit coin de pays.

**Quand les garçons allaient rifler la barre à l'Union, Laurence Marti, L'Hôta, N°21, 1997.*

***Le contrôle du passage à l'âge adulte: sociétés, compagnies ou confréries de garçons, Laurence Marti, bulletin du NIKE, 1-2/2010.*

****Les traditions populaires en Ajoie (1899-1901), par l'abbé A. Daucourt, Actes de la Société jurassienne d'Emulation.*

*****Le Folklore du Haut-Erguel, (1933) par Robert Gerber, Actes de la Société jurassienne d'Emulation.*



Fête cantonale des musiques à Saint-Imier, autre émanation du XX^e siècle dans le registre des grands rassemblements traditionnels qui ont supplanté les modes de divertissement du XIX^e siècle. © Mémoires d'Ici, Fonds Corps de musique de Saint-Imier